APF France handicap

www.apf-francehandicap.org

Annuaire de l'Accessibilité des Lieux de Soins

Plan de la présentation

- Le constat
- Des causes multiples…
- Des besoins et des objectifs
- Les objectifs fixés par l'association
- Le projet
- Les bénéficiaires
- Le fonctionnement de l'annuaire
- Le questionnaire
- Exemple d'une fiche praticien
- Quelques points particuliers
- Argumentaire pour convaincre les professionnels de santé
- Une collaboration avec les acteurs publics
- Partenariats
- Mécènes
- Un déploiement national 2022-2023
- Votre rôle, en tant qu'acteur APF France handicap
- Votre rôle, en tant qu'acteur externe
- Les outils du déploiement
- Contacts

Le constat

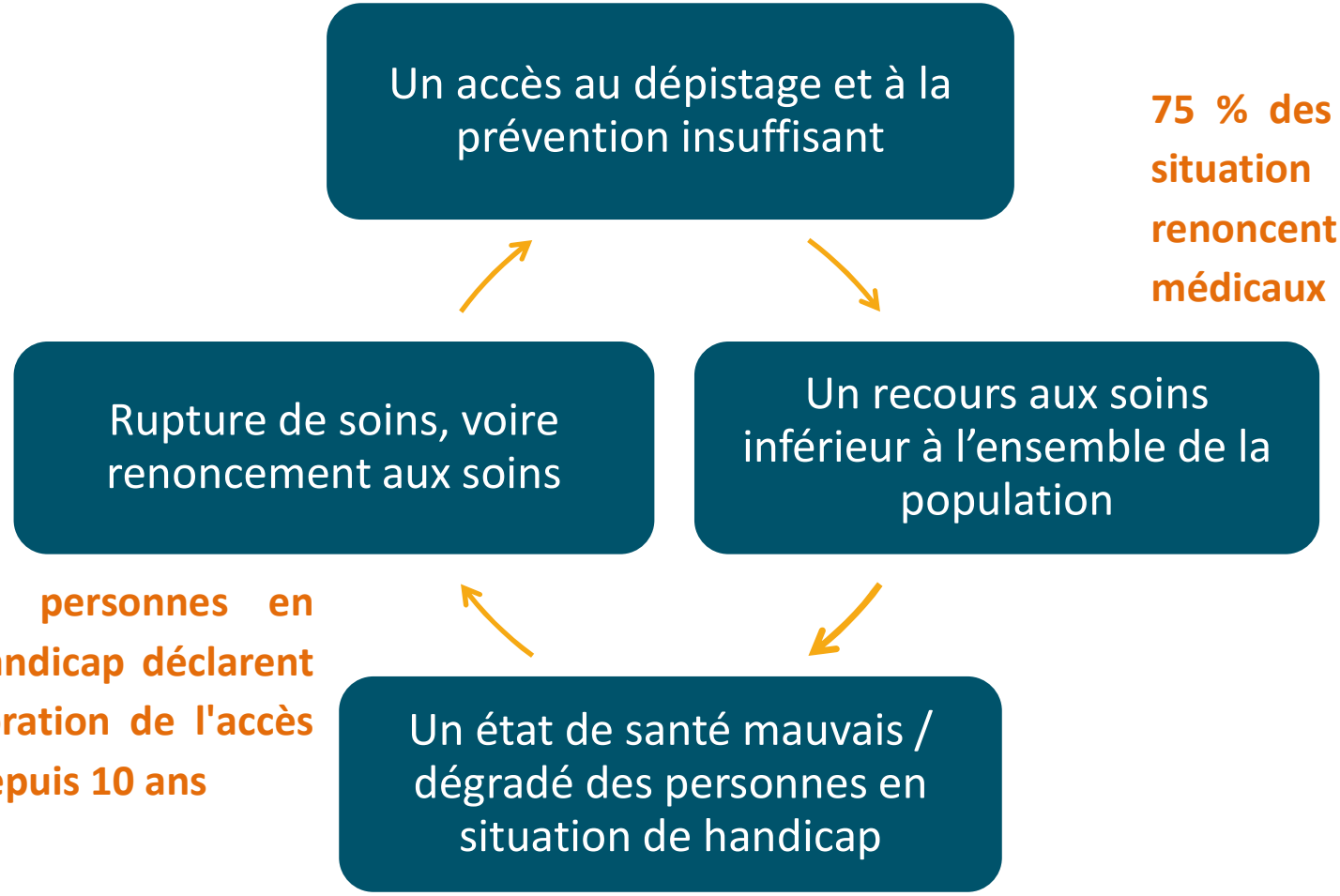

75 % des personnes en situation de handicap renoncent à leurs soins médicaux

42 % des personnes en situation handicap déclarent une détérioration de l'accès aux soins depuis 10 ans

Diapositive 3

PL0 75 % : sur 29 931 répondants (source : ARS Pays de la Loire, Rencontre régionale sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, juin 2016, Dossier de presse)

42 % : Enquête Ifop sur un échantillon de 1000 personnes, auprès de citoyens en situation de handicap dans la perspective de l'élection présidentielle et des législatives pour l'Association des Paralysés de France, mars 2017

Pauline LEDUC; 2022-04-15T08:00:24.588

Des causes multiples…

Communes à tous les citoyens, liées aux dysfonctionnements du système de santé (**désertification médicale**, **inégalités sociales** et **territoriales**…)

Mais des obstacles plus spécifiques :

- L'**accessibilité** des **locaux**, des **installations**, des **équipements**, du **matériel**
- L'**accueil inadapté** pour favoriser la relation de confiance et la communication
- Le **manque de formation** des professionnels de santé
- La **difficile prise en compte des accompagnants** de la personne

Des besoins et des objectifs

- Difficultés pour les personnes en situation de handicap à trouver un professionnel de santé pouvant les accueillir.
- Inexistence de recensement.

- Améliorer l'accès à l'information et donc aux soins

- Rattacher les initiatives similaires
- Recenser les données d'accessibilité des cabinets médicaux
- Sensibiliser les professionnels de santé et autorités compétentes

Les objectifs fixés par l'association

- Répondre à un **besoin concret du mouvement, partagé par les Établissements et Services**
- Mettre en œuvre un **objectif opérationnel du PASS** (CA)
  - Axe 4.1 : Identifier et faire connaître les lieux de soins accessibles et adaptés
- Mise en œuvre effective d'un **amendement écrit par APF Fh dans la loi ASV**
- **Privilégier le droit commun et la médecine de ville**
- Prendre en compte **l'ensemble des besoins des personnes** (CAPFR)
- **Limiter la prolifération d'outils semblables** (CAPFR)
  - Pays de la Loire : 5 initiatives différentes recensées

Le projet

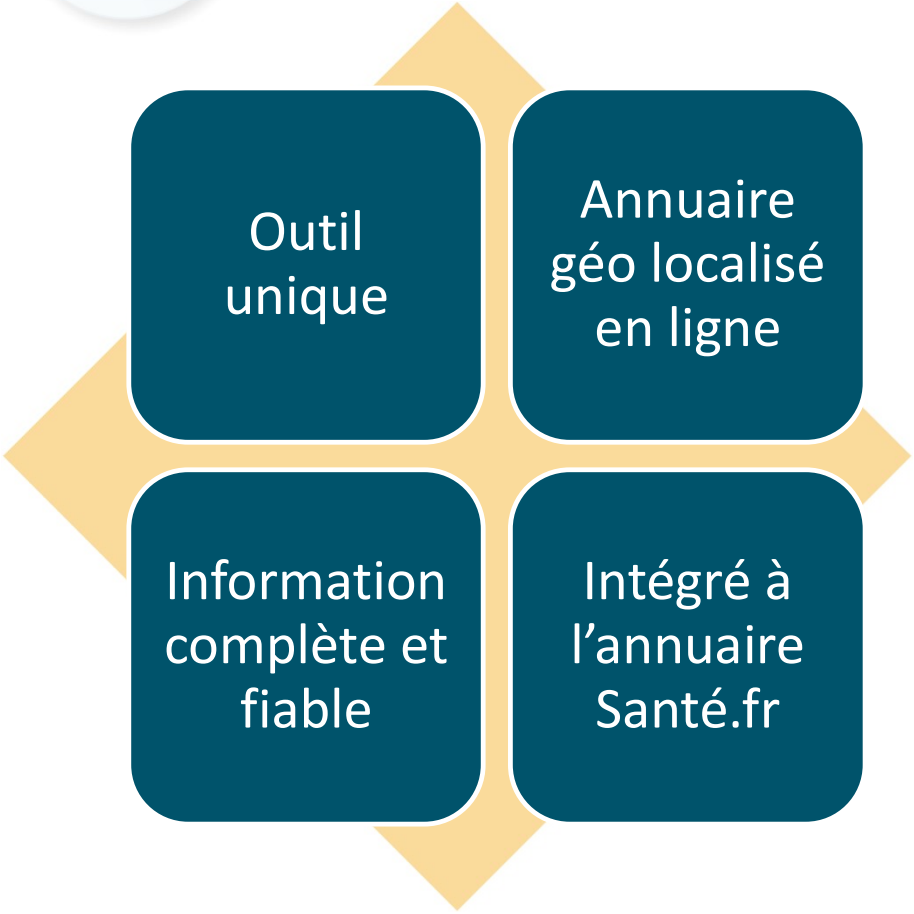

Art. L 1111-1 Code de la Santé Publique : « Un service public a pour mission la diffusion des informations relatives à la santé, notamment à l'offre sanitaire, auprès du public. **Les informations diffusées sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées**. »

→ Elément d'un **service public d'information sur le système de santé**

→ Référencer l'ensemble des informations sur l'accessibilité des lieux et actes de soins de la médecine de ville

→ Approche descriptive; **accessibilité universelle**.

→ Adaptation aux besoins des patients et aux contraintes des praticiens.

Les bénéficiaires

- Personnes ayant des besoins spécifiques (handicaps, perte d'autonomie, situation d'obésité…)
- Proches aidants
- Professionnels de santé
- Associations, secteur médico-social
- Interlocuteurs institutionnels
- Mutuelles, réseaux de santé spécifiques, conseils de l'ordre…

Le fonctionnement de l'annuaire

- Le professionnel de santé est référencé sur www.sante.fr
- Il se connecte pour compléter en 5 à 10 min les informations sur l'accessibilité de son cabinet et de sa prise en charge
- Les données sont intégrées sur www.sante.fr, disponibles en open data et partagées avec www.acces-libre.gouv.fr
- Un patient ayant des besoins spécifiques cherche un praticien. Il tape la spécialité, le lieu et le type de déficiences qui le concerne
- L'annuaire affiche dans les fiches des praticiens les informations pertinentes concernant les besoins spécifiques du patient. Les cabinets inaccessibles au patient ne s'affichent pas
- Le patient peut prendre rendez-vous avec un praticien qui pourra le recevoir et le soigner près de chez lui.

Le questionnaire

- Une première phase expérimentale : 2 régions, partenariats noués, retours des praticiens
- Questionnaire national unique construit en partenariat avec le SPIS, la DMA, RSVA, APF France handicap et 14 organisations / associations de patients à besoins spécifiques (40 questions de base)
- Regroupe l'ensemble des informations pour les patients à besoins spécifiques
- De l'extérieur du bâtiment, jusqu'à la prise en charge du patient et l'acte.
- Questions fermées, simples, non interprétables par le praticien, ne nécessitant aucune connaissance de la règlementation access (adapté à l'auto-déclaratif)
- Questionnaire complété en 5 à 10 minutes.
- Outil de conversion des réponses en phrases simples, par type de handicap

ANNUAIRE DE L'ACCESSIBILITE DES LIEUX DE SOINS

www.sante.fr

Questionnaire de recensement des informations auprès des professionnels de santé et lieux de soins

Ce questionnaire a été élaboré en partenariat avec Santé.fr

Retrouvez tous nos partenaires sur www.handicap-soins.org/index.php/nos-partenaires/

Exemple d'une fiche praticien

Filtres par type de besoins

Atouts

Dangers

Critères rédhibitoires

ACCESSIBILITÉ

INFO D'INTÉRÊT GÉNÉRAL | FAUTEUIL ROULANT | MAL MARCHANT | AVEUGLE | MALVOYANT | DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | TSA | HANDICAP PSYCHIQUE | DÉFICIENCE AUDITIVE | OBÉSITÉ

Le lieu de soin est à proximité d'un arrêt de transport en commun.

Précision sur les transports en commun : Bus Camille

Un parking est disponible à proximité.

Le praticien possède une expérience particulière ou est formé à la prise en charge spécifique au(x) handicap(s) suivant(s): psychique, auditif, visuel, mental

Le professionnel effectue des consultations à domicile.

Le professionnel propose des consultations en télémédecine.

Le cabinet est équipé de matériel spécifique pour la prise en charge ou les soins spécifiques à certains types de handicap.

Il n'y a pas de sanitaires mis à disposition du public.

Le professionnel ne possède pas de matériel d'auscultation adapté aux personnes en situation d'obésité.

L'utilisation des brancards et/ou de fauteuils roulants ne sont pas adaptés aux personnes en situation d'obésité.

La table d'examen ne permet pas de recevoir une personne en situation d'obésité.

Le chariot d'examen de radiologie ne permet pas de recevoir une personne en situation d'obésité.

Quelques points particuliers

Données libres d'accès d'utilisation

- Grande similitude des questionnaires sur l'accessibilité du bati d'Acceslibre.gouv
- Données sante.fr partageables et intégrables sur acces-libre.gouv.fr, ameli.fr, doctolib.fr…

Sécurisation des données

- Accès par carte CPS/e-CPS
- Pas de donnée personnelle renseignée qui ait vocation à être rendue publique
- Hébergeur certifié HDS (fin d'année)
- Responsable Sécurité Systèmes d'Information du Ministère
- Homologations de sécurité

Erreurs sur l'annuaire ?

- Possibilité de signaler une erreur pour un utilisateur (non visible au public)
- Envoi information au praticien via un modérateur de www.santé.fr
- 3 signalements : information mise hors ligne

Accessibilité universelle

- Prend en compte l'ensemble des besoins spécifiques
- Volonté de se détacher de l'accessibilité réglementaire stricte
- Accessibilité de l'environnement, cabinet **ET** modalités de prise en charge / soin

Opportunités du projet

- Eviter la multiplication d'outils inadaptés
- Nombreux partenaires et acteurs prêts à agir et à porter la démarche

Argumentaire pour convaincre les professionnels de santé

Offrir un meilleur parcours de soins à tous

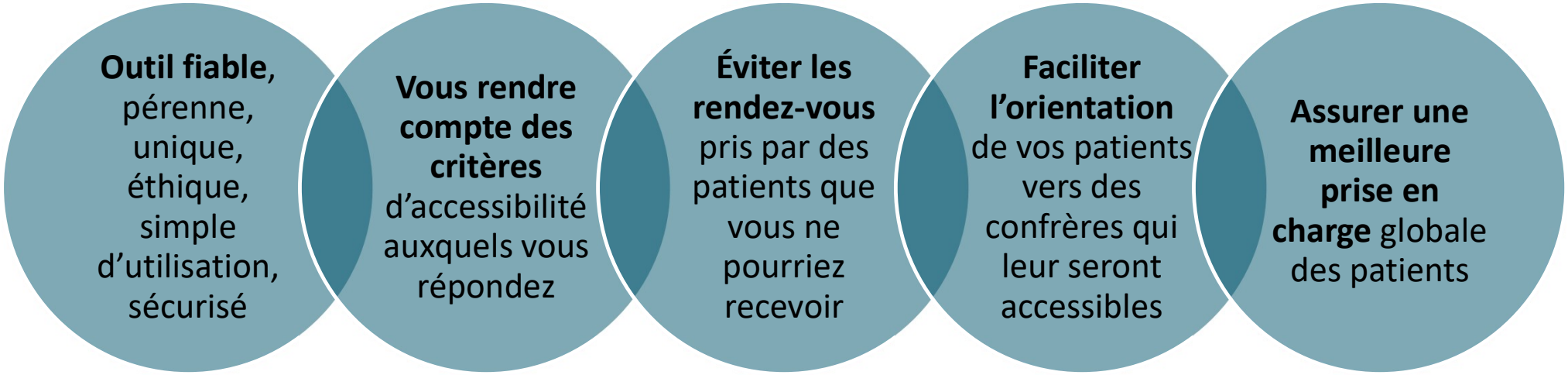

Une collaboration avec les acteurs publics

ENJEUX COMMUNS

- **Améliorer l'accès aux soins** pour **12M de personnes** en situation de handicap en France
- **Accompagner et faire la promotion d'un service public** pour faciliter l'accès aux soins des patients à besoins spécifiques
- **Sensibiliser les professionnels de santé et les structures à l'accessibilité de leurs lieux et actes de soin**

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Sécurité sociale L'Assurance Maladie

ars Agence Régionale de Santé

France Assos Santé
La voix des usagers

Ordre National des Médecins
Conseil National de l'Ordre

Institut National du Cancer

DMA Délégation Ministérielle à l'Accessibilité

Partenariats

- Outil porté par le Service Public d'Information en Santé - avec le **Ministère des Solidarités et de la Santé**
- Partenariat avec la **Délégation Interministérielle à l'Accessibilité**; intéropérabilité des bases avec **acceslibre.gouv.fr** dans le cadre de l'Annuaire de l'accessibilité des ERP
- Partenariat avec la **CNAM** et incitation des **CPAM** à s'impliquer dans la démarche.
- Appui du **Conseil National de l'Ordre des Médecins** et communication auprès des médecins pour l'expérimentation

  + 3 Conseils de l'Ordre (masseurs-kiné, sage-femmes, pédicures-podologues)
- Lancement du référencement auprès de centres de dépistages par l'**Institut National du Cancer**
- Élaboration du questionnaire, expérimentation de l'outil, plaidoyer et développement de partenariats, expérience utilisateur… par **APF France handicap**
- Soutien de **France Asso Santé**

Mécènes

Malakoff Humanis : 120 000€ sur 2 ans

Laboratoire Merck : 10 000€

Recherche de financements supplémentaires en cours (ARS, AAP…)

Un déploiement national 2022-2023

PHASE D'EXPERIMENTATION

DEPLOIEMENT NATIONAL

2020

- Recensement en **Ile de France et Pays de la Loire**
- **Ajustement du questionnaire**
- **Validation de la pertinence des informations pour les personnes concernées**

S1 2022

- **Alignement des questionnaires** et des bases de données
- **Mise en ligne de l'outil**
- **Début de collecte** des infos sur santé.fr
- **Poursuite de la recherche de soutiens** des autorités

◆ **Journée nationale avec les partenaires**

S2 2022 / 2023

- **Appui, aide à l'incitation, valorisation auprès des partenaires** : Conseils de l'Ordre, CNAM, MDPH, INCA, URPS, CPTS, DAC, GRADeS…

Janvier 2022 : Bilan de l'expérimentation

- Evaluation du processus de collecte
- Basculements des premières informations sur le site Santé.fr

Votre rôle, en tant qu'acteur APF France handicap

Par exemple…

- ❑ Promouvoir l'outil auprès de **votre propre réseau de professionnels de santé**
- ❑ Assurer le lien avec **les ESMS** de vos départements
- ❑ Informer **votre commune**, relais auprès des professionnels (libéraux, maisons de santé…)
- ❑ Contacter les **CPTS** : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
- ❑ Communiquer auprès des **ASV** : Ateliers Santé Ville
- ❑ Prendre contact avec les **URPS** : Unions Régionales des Professionnels de santé
- ❑ Déployer les **partenariats locaux issus des partenariats nationaux** (CNAM, les Ordres…)
- ❑ Aider à la **recherche de financement** (ARS…)

Votre rôle, en tant qu'acteur externe

Par exemple…

- ❑ Promouvoir l'outil auprès **des professionnels de santé**
- ❑ Relai et valorisation auprès de **partenaires nationaux**, **locaux** ainsi qu'auprès des **usagers**
- ❑ Communiquer sur l'outil auprès des **acteurs concernés** (**libéraux, maisons de santé, patients à besoins spécifiques**…)
- ❑ Déployer les **partenariats locaux issus des partenariats nationaux** (CNAM, les Ordres…)
- ❑ Soutien de la démarche
- ❑ Aider à la **recherche de financement** (ARS…)

Les outils du déploiement

- Support PowerPoint
- Vidéo de présentation
- Courrier explicatif/incitatif à destination des professionnels de santé
- Courrier de remerciement aux partenaires
- Flyer tout public
- Questionnaire support papier
- Maquette de présentation de santé.fr
- Articles (pour newsletters…)
- Module de formation

1 personne ressource :
Une Chargée de projet Annuaire Santé

Échanges

Contacts

- **Pauline Leduc** : Chargée de projet Annuaire Santé
- **Étienne Valois** : RI2A Bretagne / Pays de la Loire
- **Rémi Poillerat** : RI2A Ile-de-France / Centre Val-de-Loire
- **Amélie Le Ber** : Cheffe de projet Actions Associatives IDF
- **Karine Pouchain-Grépinet** : Conseillère nationale Santé

prenom.nom@apf.asso.fr ou annuaire.lieuxdesoins@apf.asso.fr

06.85.03.99.09

Fin

APF France handicap

www.apf-francehandicap.org